



Le Plan d'action communautaire

Dix étapes vers la désignation

Une vie sécuritaire est un droit fondamental
Le Manifeste de Communautés sécuritaires

Les Communautés sécuritaires Canada

Le Plan d'action communautaire

Deux thèmes

Une communauté sécuritaire en est une dans laquelle les gens et les organisations se sont mis ensemble pour deux choses :

1. Réduire les blessures
2. Faire la promotion de la sécurité et du bien-être pour tous les citoyens

Quatre attributs

Depuis 1996, Les Communautés sécuritaires Canada ont désigné des communautés engagées à mettre en place des gens et des processus pour réduire les blessures et augmenter la sécurité pour tous les citoyens. Durant cette période, nous avons identifié les quatre attributs suivants que toutes les communautés sécuritaires à succès et à haute performance partagent :

Les attributs des communautés sécuritaires canadiennes

Leadership

Une Table de leadership composée d'organisations communautaires spécifiées et d'individus pour assumer une position de leadership focalisée sur la promotion de la prévention des blessures et de la sécurité

Cadre de priorité des programmes

Des programmes d'intervention basés sur des processus systématiques et sur des méthodologies d'établissement des priorités

Durabilité

Un budget d'opération qui démontre la viabilité et la capacité administrative

Engagement communautaire

Un plan complet et sérieux pour informer la communauté sur la promotion des priorités de la Table de leadership de la Communauté sécuritaire en prévention des blessures et en sécurité, et pour impliquer les membres de la communauté dans ses stratégies d'intervention.

Ce sont les attributs qui définiront le processus de désignation pour votre communauté et, une fois acquis, votre communauté sera considérée prête à être désignées.

Les Communautés sécuritaires Canada

Le Plan d'action communautaire

La voie de la désignation internationale

Avec Le Centre de collaboration de l'Organisation mondiale de la santé pour la promotion de la sécurité des communautés

Une fois que votre communauté aura été désignée par Communautés sécuritaires Canada, elle sera éligible pour devenir membre de la grande famille de Communautés sécuritaires, tel que désigné par le Centre de collaboration de l'Organisation mondiale de la santé sur la promotion d'une communauté sécuritaire.

En fait, une désignation de communautés sécuritaires Canada constitue une première étape logique pour les communautés au Canada qui désirent obtenir la désignation internationale de l'OMS.

Après avoir suivi les rigueurs de la préparation pour la désignation canadienne, ce processus sera relativement facile. La raison est que les deux fonctionnent sur un temps continu et, inévitablement, les quatre attributs qui ancrent la désignation canadienne évolueront vers les six indicateurs de Communautés sécuritaires internationales. La raison? Les deux désignations reposent sur le même assortiment de critères. C'est seulement le moment de l'évaluation qui sépare les attributs des indicateurs. Le continuum de désignation, une composante intégrale du plan d'action communautaire, fournit une illustration graphique de la relation entre la désignation de Communautés sécuritaires canadiennes et internationales.

Les Communautés sécuritaires Canada

Le Plan d'action communautaire

Six indicateurs de Communautés sécuritaires internationales

Ces indicateurs du Centre de collaboration de l'Organisation mondiale de la santé des communautés sécuritaires s'appliquent aux 111 Communautés sécuritaires à travers le monde. Inévitablement, les quatre attributs des communautés sécuritaires désignées à haute performance du Canada vont évoluer pour rencontrer ces indicateurs. Encore une fois, les deux processus sont ancrés par des critères communs d'évaluation.

Les indicateurs des Communautés sécuritaires internationales

1. Une infrastructure basée sur le partenariat et des collaborations, gouvernée par un groupe type de la population qui est responsable de la promotion de la sécurité dans leur communauté.
2. Des programmes durables, à long terme, couvrant les deux genres et tous les âges, tous les environnements, et toutes les situations.
3. Des programmes qui ciblent des groupes et des environnements à hauts risques, et des programmes qui font la promotion de la sécurité pour des groupes vulnérables.
4. Des programmes qui documentent la fréquence et les causes des blessures.
5. Des mesures d'évaluation pour évaluer les programmes, les processus, et les effets du changement.
6. Une participation continue aux Réseaux nationaux et internationaux des Communautés sécuritaires.

Les huit critères des Communautés sécuritaires

Ce sont huit critères importants qu'ont en commun tant les attributs des Communautés sécuritaires canadiennes que les indicateurs du centre de collaboration de l'Organisation mondiale de la santé pour la promotion de la sécurité des communautés

Les critères des Communautés sécuritaires

1. Une infrastructure communautaire
2. Une participation communautaire
3. Une durabilité des programmes
4. Une gamme de programmes
5. Des populations prioritaires
6. L'évaluation de la programmation
7. Un impact et une efficacité
8. Un engagement de la communauté

Les Communautés sécuritaires Canada

Le Plan d'action communautaire

Dix étapes vers la désignation

Dix étapes définissent les dix exigences qu'une communauté doit rencontrer de sorte que Communautés sécuritaires Canada la désigne formellement comme une communauté sécuritaire. Une communauté qui désire devenir désignée va premièrement signer une lettre d'intention avec Communautés sécuritaires Canada. Une fois la lettre signée, Communautés sécuritaires Canada va considérer la communauté comme étant une communauté candidate et, à ce titre, elle sera éligible pour de l'assistance pour entreprendre les dix étapes suivantes menant à la désignation.

Leadership

Première étape

La communauté candidate doit créer une Table formelle de leadership de la communauté sécuritaire. Le membership à cette table inclura : le gouvernement local, la santé publique, la police, les pompiers, les services d'urgence, les institutions d'éducation, les entreprises locales, les organisations de santé et de sécurité et plusieurs autres individus et organisations qui prennent une position de leadership sur des sujets de la promotion de la prévention des blessures et de la sécurité dans la communauté.

Deuxième étape

La Table de leadership de la Communauté sécuritaire doit adopter des termes formels de référence, nommer un exécutif avec des co-présidents ou l'équivalent, et présenter un plan de succession.

Troisième étape

La Table de leadership de la Communauté sécuritaire doit documenter l'effort concerté qu'elle a fait pour impliquer les décideurs de la communauté dans sa formation.

Cadre de priorité des programmes

Quatrième étape

La Table de leadership de la Communauté sécuritaire doit initier et compléter un exercice formel d'établissement des priorités de sécurité qui doit être conforme au modèle adopté par Communautés sécuritaires Canada.

Cinquième étape

Des activités focalisant sur la promotion de la prévention des blessures et de la sécurité dans la communauté qui sont soutenues par la Table de leadership de la Communauté sécuritaire doivent refléter les priorités de sécurité établies par cet exercice.

Sixième étape

La Table de leadership de la Communauté sécuritaire doit démontrer qu'elle a bâti un processus d'évaluation pour toutes les activités qu'elle supporte.

Les Communautés sécuritaires Canada

Le Plan d'action communautaire

Durabilité

Septième étape

La Table de leadership de la Communauté sécuritaire doit créer et financer un budget pour contrôler ses opérations. Ce budget doit démontrer une espérance raisonnable de viabilité continue.

Huitième étape

La Table de leadership de la Communauté sécuritaire doit retenir ou recevoir (un support en nature) les services d'un coordonnateur rémunéré pour administrer ses initiatives.

Engagement de la communauté

Neuvième étape

La Table de leadership de la Communauté sécuritaire doit développer un plan stratégique exhaustif pour informer l'ensemble de la communauté de ses priorités de promotion de la prévention des blessures et de la sécurité.

Dixième étape

La Table de leadership de la Communauté sécuritaire doit s'engager à jouer un rôle significatif dans la sécurité et le bien-être de sa communauté, et dans les activités de Communautés sécuritaires Canada et à participer au réseau national comme un membre désigné de Communautés sécuritaires Canada.